

question de l'OTAN et que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a formulé certaines observations à ce sujet, je me sens obligé, moi aussi, de faire quelques observations et de demander des renseignements sur cet organisme, la responsabilité de notre pays envers lui et les décisions qui ont été autorisées par le ministre.

Ma première question découle de ce que le premier ministre a affirmé, d'un bout à l'autre du Canada, que le gouvernement actuel, après avoir réalisé la prétendue promesse du gouvernement précédent au sujet des armes nucléaires, tiendrait des consultations avec les autorités de l'OTAN et essaierait, par voie de négociations, de se libérer de ses engagements dans le domaine nucléaire. Je voudrais donc savoir quelle mesure le gouvernement a prise, par l'intermédiaire du ministre des Affaires extérieures, pour négocier une dénonciation des engagements pris par notre pays dans le cadre de l'OTAN.

Je voudrais y faire suite en posant une autre question—je suppose que l'honorable représentant est le seul qui puisse y répondre. Je crois comprendre que l'engagement du Canada envers l'OTAN a fait l'objet de nouvelles négociations en ce qui concerne les quatre escadrilles de l'Aviation royale du Canada en France. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures voudra-t-il nous fournir une explication précise et lucide au sujet de ces négociations qui, il y a quelques mois, avaient trait à la politique isolationniste de de Gaulle, qui se croit un dieu tout puissant et déclare vouloir mettre au point sa propre force nucléaire, sans tenir compte de ce que pourrait penser le reste du monde ou les pays de l'OTAN. On nous a dit, au comité de la défense, l'automne dernier, à Paris, que dans six ans exactement, la France se proposait d'avoir trois sous-marins atomiques, tous équipés de missiles nucléaires, et que, quatre ans plus tard, toutes ses forces militaires, son aviation, son armée et sa marine ne seront dotées que d'armes nucléaires. Étant donné cette attitude, sur quoi s'est fondé le ministre pour négocier la modification de notre politique quant à nos quatre escadrilles en France, qui a eu pour résultat que deux d'entre elles seront déplacées de France en Allemagne, alors que deux resteront en France, parce que de Gaulle refuse, conformément à sa propre politique, de rappeler d'Allemagne sa propre aviation qu'il ne peut encore équiper d'armes nucléaires. Il laisse donc son aviation en Allemagne, où elle a la possibilité d'obtenir son équipement nucléaire des États-Unis.

Quelle est la raison pour laquelle nous devons maintenant laisser deux de nos escadrilles en France, où il est impossible de les équiper? Je demanderai en outre ceci: en

vertu des nouvelles dispositions prévoyant l'envoi de deux escadrilles de France en Allemagne, alors que les deux autres seront maintenues en France, qui est-ce qui payera les frais, le Canada ou l'OTAN? Pourquoi y a-t-il eu, dans le cas de nos deux escadrilles restant en France, un changement qui leur attribue un rôle de reconnaissance classique, alors que ces avions ont été construits sous le gouvernement précédent, afin d'assumer un rôle uniquement nucléaire? Sauf erreur, ces changements ont eu lieu les quatre derniers mois, à la suite de négociations avec l'OTAN à propos de notre aviation en France.

Puisque nous nous lançons maintenant dans un débat détaillé sur l'OTAN, le ministre devrait au moins répondre aux deux dernières questions. Je lui demande, d' nouveau, a-t-on mis en œuvre l'engagement d'entamer de nouvelles négociations sur le rôle nucléaire du Canada dans le cadre de l'OTAN? Deuxièmement, dans quelles conditions maintenons-nous deux escadrilles d'aviation non équipées en France, alors que de Gaulle déclare que la France gardera les siennes en Allemagne, même si nous maintenons les nôtres en France sans raison valable?

M. Peters: Je veux simplement poser plusieurs questions. L'une touche le problème qu'a soulevé mon honorable ami de Vancouver-Est, relativement à notre attitude au sein de l'OTAN à l'égard de la France. Il me semble, mais je ne suis pas spécialiste des affaires extérieures, qu'il devrait se produire un changement dans l'attitude prise à l'égard de la France. Que le Canada ait enfin succombé à l'influence des États-Unis en ce qui concerne la possession des armes nucléaires, doit avoir eu un certain effet sur l'opinion en France, et je suis curieux de savoir quelle attitude on a prise et, le cas échéant, ce que nous pourrions faire pour améliorer les rapports entre la France et le Canada.

Deuxièmement, je m'intéresse extrêmement à la situation qui règne à Chypre. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a fait exactement ce qu'il a toujours accompli et, exactement de la façon que procèdent depuis longtemps les ministres des Affaires extérieures. Il nous a tenu un langage inintelligible pour les membres du Parlement et pour le reste de la population, bien sûr. Le sujet des affaires extérieures a toujours été un domaine à part. Je m'étonne toujours que dans mon parti, et il en est sans doute de même dans les autres partis, toute personne qui veut être quelqu'un veut devenir spécialiste des affaires extérieures. Je n'ai pas d'ambition semblable, mais je crois que la question de Chypre est tellement importante que le public du Canada doit comprendre ce